



## CHARTRE ETHIQUE

### **Répondre aux besoins d'évolution du système de santé**

**Depuis l'amorce de la démarche de progrès engagée pour l'évolution des soins à domicile, nous avons voulu être présents ; non seulement présents mais nous avons voulu aussi être partie prenante.**

**Nous sommes soucieux de notre responsabilité sociale tout autant que du respect individuel des personnes qui nous sont confiées.**

**En tant que prestataires de l'assistance médicale à domicile et désireux de montrer une conduite exemplaire, nous avons souhaité définir un cadre qui puisse servir de fil d'Ariane pour nos collaborateurs ; un cadre auquel pourront se référer nos bénéficiaires, les professionnels de santé et les institutions qui le désireraient.**

## Nos engagements en tant que signataire de la Charte :

### 1) Respect du cadre juridique

Le patient est libre de choisir son praticien de l'assistance médicale à domicile. Nous nous engageons à respecter les textes réglementaires qui cadrent notre activité que ce soit en terme de respect absolu de la prescription, de mise à disposition du matériel, de livraison et de formation, d'astreinte, de reprise du matériel, de désinfection, de stockage et de traçabilité.

### 2) Respect des valeurs humaines et de l'intégrité des personnes

Parce que toutes les valeurs et les croyances ne sont pas partagées, nous les respectons à titre individuel. Nous prenons en charge des personnes dans leur globalité, à la fois sur le plan médical, psychologique, physique et environnemental. Nous luttons contre toute forme

de réification des personnes.

### 3) Secret professionnel

Nous sommes tenus au secret professionnel et nous nous engageons à ne transmettre des informations sur le patient que dans le strict cadre de la coordination des soins.

### 4) Travail en équipe

Le travail en équipe est le meilleur garant de la Qualité de notre prestation. Nous nous assurons que les pratiques observées garantissent à l'usager une continuité dans sa prise en charge quelque soit le coordinateur Homeperf qui l'accompagne et y compris dans une région de France différente de celle de son domicile habituel.

### 5) Rémunération

Nous sommes rémunérés sur la base de la tarification inscrite au titre Ier de la Liste des

Produits et Prestations Remboursables sans donner lieu à un surcoût de prise en charge. Nous nous engageons à ne facturer que le volume livré, conformément à la prescription.

### 6) Amélioration permanente

Pour le développement de notre prestation, nous sommes en quête perpétuelle d'amélioration. Pour progresser, nous nous soumettons à des évaluations, des audits internes mais aussi des audits externes. Nous avons obtenu avec succès en 1999 la certification ISO 9001 que nous maintenons jusqu'à alors avec autant de ferveur. Cette marque de Qualité est le gage de notre performance, de notre fiabilité quant à nos engagements, de notre rigueur et de notre sérieux.